

4 SEPTEMBRE 2024

L'Économie sociale et solidaire :

une chance pour les ruralités



CESER
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE **GrandEst**

COMPTE-RENDU

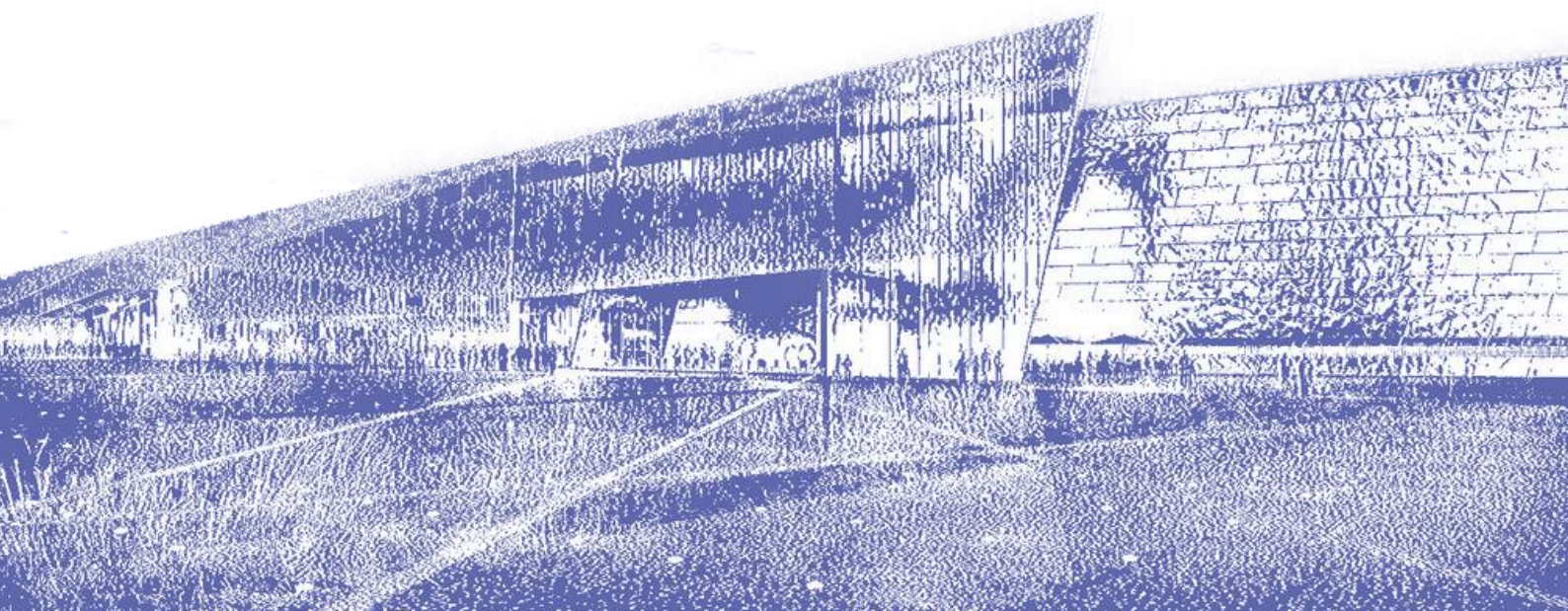
À l'occasion de la 78^e édition de la Foire de Châlons-en-Champagne, le Conseil Économique Social et Environnemental Régional Grand Est a organisé son colloque annuel dans l'espace des congrès du capitole en Champagne sur la place et les enjeux de **l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans les ruralités**.

C'est notamment l'anniversaire des 10 ans de la loi économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 qui a conduit le CESER à s'emparer de ce thème cette année.

Intitulé « L'économie sociale et solidaire, une chance pour les ruralités », le colloque a proposé de réfléchir à la manière dont cette « autre économie » peut apporter des réponses structurantes et durables aux enjeux des transitions qui s'imposent aux territoires ruraux du Grand Est, après un rappel de son histoire et de ses fondements.

Le CESER Grand Est remercie chaleureusement l'ensemble des participants et intervenants ainsi que la Foire de Châlons qui accueille chaque année ce colloque.

Animateur du colloque : Patrick SCHARF



OUVERTURE DU COLLOQUE

Marie-Claude BRIET-CLÉMONT,
Présidente du CESER Grand Est

Henri PRÉVOST,
Préfet de la Marne



Pourquoi avoir opté pour cette thématique, Madame la Présidente ? L'ESS est reconnue par la loi, mais il s'agit d'aller au-delà et d'essayer d'apporter de nouvelles réflexions à travers ce colloque ?

Marie-Claude Briet-Clémont

Depuis 2008, le colloque de la foire de Châlons du CESER est devenu un événement régulier important marquant la rentrée. La question de l'ESS a toujours été présente dans les réflexions du CESER, au sein duquel les différentes familles composant l'ESS sont bien représentées.

À l'occasion d'un travail voté en janvier 2021, intitulé « 100 propositions pour une refondation économique, sociale et environnementale du Grand Est », le CESER mettait en lumière la nécessité de donner une place spécifique à l'ESS, que ce soit au niveau de l'économie, de la cohésion sociale ou encore de la nécessité de favoriser une citoyenneté éclairée, dont on sait plus encore aujourd'hui à quel point elle est indispensable pour sauver notre démocratie.

Dans le cadre des différents avis, notamment celui sur le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), le CESER avait pointé la nécessité de donner une place plus importante et plus visible dans les politiques régionales.

Lors du dernier « Pacte pour les ruralités », adopté en avril dernier par le Conseil régional du Grand Est, le CESER a produit une contribution importante dans laquelle il exprimait l'importance de bien redéfinir un cadre spécifique de l'ESS.

On a pu noter un signal important du côté du Conseil régional qui a consacré, dans le cadre de la démarche de concertation préalable à l'adoption de ce Pacte, une journée dédiée à l'ESS.

Il est assez évident que l'ESS est un terreau fertile dans tous les domaines : économique, social et environnemental, ainsi que du point de vue de la vitalité démocratique. Dans tous ces domaines, l'ESS n'est bien évidemment pas la solution unique, mais elle est une solution non négligeable, à côté de l'économie classique et de l'économie publique.

Il est du rôle du CESER de pouvoir réaliser des analyses et faire des propositions pour une amélioration continue des politiques publiques régionales. Dans ce sens, le colloque d'aujourd'hui est un temps privilégié, car il réunit l'ensemble des familles de l'ESS et permet de s'appuyer sur des points de vue de chercheurs et des témoignages d'acteurs.

La couleur donnée à ce colloque depuis plusieurs années est celle d'un temps de la rentrée intellectuelle donnant l'occasion d'aborder de nouveaux concepts et idées afin de s'obliger à réfléchir autrement et à se réinventer.

Nous sommes ici à Châlons dans l'ex-région Champagne-Ardenne, berceau de la coopération agricole, territoire idéal pour évoquer la ruralité ?

Marie-Claude Briet-Clémont

Territoire idéal pour évoquer la ruralité et aussi territoire idéal pour évoquer l'ESS, puisque ce qui a fait la richesse de ce territoire, c'est, entre autres, la manière dont les agriculteurs se sont organisés en coopératives dès le début du siècle dernier. On a pu observer ici comment l'organisation en collectifs propre à l'ESS, a permis à l'agriculture de faire face aux différents aléas et de progresser quand il a fallu nourrir la France puis continuer à se conforter quand il fallait accélérer.

Un petit rappel ici, le pôle de compétitivité « Industrie & Agro-ressources »¹, devenu pôle de compétitivité à vocation mondiale en 2004, a indéniablement permis d'accroître les efforts d'investissements dans la recherche pour développer l'agriculture et les filières de transformation des agro-ressources, y compris les biotechnologies industrielles. La bioéconomie dans son ensemble a pu émerger grâce à cette dynamique initiale. Dans le cadre des enjeux de l'agriculture et de la crise agricole, c'est également la force du collectif et la capacité citoyenne du pouvoir d'agir des acteurs qui est le meilleur levier pour pouvoir faire face aux défis.

Le CESER Grand Est doit rester ce formidable laboratoire d'idées avec des femmes et des hommes de tous milieux qui portent ensemble une réflexion sur le devenir de leur région commune. Les membres doivent faire bouger les lignes, c'est aussi le message que vous voulez faire passer ?

Marie-Claude Briet-Clémont

Le CESER est effectivement un laboratoire d'idées. Il n'est ni le premier opposant du Conseil régional, ni son « faire-valoir ». C'est une institution qui occupe la place de la deuxième assemblée régionale et dispose de missions dévolues par la loi : éclairer par ses études et avis, contribuer à l'évaluation des politiques publiques et mener des études prospectives.

Cette mission confiée par la loi s'est concrétisée par un premier travail autour des questions de ruralité : Les conditions d'une vie bonne en zone rurale peu dense.

Henri Prévost

Ce colloque est un rendez-vous majeur de la rentrée châlonnaise, marnaise et aussi régionale. Je suis d'autant plus heureux d'être parmi vous que j'attache une importance toute particulière au sujet de la ruralité que vous mettez à l'honneur à chacune de vos participations à la foire.

¹Dénoté « Bioeconomy for change » depuis 2022

Notre département présente un caractère rural marqué avec 595 communes classées comme rurales, avec une densité moyenne de 69 habitants/km², les enjeux qui y sont liés : l'accessibilité aux services publics et au public, la mobilité et la dépendance à la voiture individuelle, et les déserts médicaux.

La réflexion très stimulante proposée l'année dernière nous invitait à aborder et à surmonter la fracture ville/campagne en envisageant les transitions et partenariats possibles à l'échelle de nos territoires. Les échanges du jour s'avèrent tout aussi passionnants. La question de la place et du rôle de l'ESS comme opportunité de développement des territoires ruraux ouvre des perspectives de discussions très riches avec des experts reconnus et des acteurs engagés du secteur, qui interviendront à l'occasion de vos deux tables rondes, ainsi que le regard avisé de représentants d'autres CESER de France.

Car, oui, disons-le d'emblée, 10 ans après l'adoption de la loi dédiée, votre colloque ne pose pas la question de savoir si l'ESS est un levier d'épanouissement de la ruralité, il l'affirme très clairement dans son intitulé. Je souscris totalement à ce présupposé. Un secteur qui regroupe en Grand Est près de 15 000 établissements et 165 000 emplois est, par définition, un moteur pour tirer cette ambition.

Toute l'action et le soutien apportés par l'État au secteur de l'Insertion par l'Activité Économique, par nature fortement connectée à l'ESS, en témoigne d'ailleurs. Près de 600 bénéficiaires sont suivis dans la Marne par les services au sein de 37 structures d'insertion et la ruralité n'en est bien évidemment pas absente.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour faire vivre au quotidien la ruralité, soutenir les initiatives, et amorcer de nouvelles dynamiques. Cela passe par des outils connus, tels que la DSIL, la DETR, le fonds vert aujourd'hui également. Mais aussi par des actions plus ciblées, plus récentes, à l'image du printemps de la ruralité sur le champ culturel et surtout de France ruralité, concerté avec des associations d'élus locaux et ciblé sur les attentes de nos concitoyens en milieu rural. Il vise à intégrer les enjeux de la ruralité à toutes les politiques publiques.

Avec, par exemple, la mesure « village d'avenir », dont on parlait ici il y a quelques jours avec le Directeur Général de l'ANCT. 23 communes marnaises sont labellisées et bénéficient d'un accompagnement personnalisé en ingénierie et en complément de l'offre existante de l'ANCT pour les zones rurales, avec la nomination également d'un Sous-préfet référent à la ruralité et le recrutement rapide d'un Chef de projet. La Marne s'est mise en ordre de marche sans tarder pour concrétiser cet appui aux communes lauréates dans leurs réalisations.

D'ailleurs, je suis heureux d'accueillir un collègue d'un autre département qui pourra apporter sa vision sur ce rôle des Sous-préfets dans le cadre de la ruralité².

²Jérôme NORMAND, Sous-préfet des Vosges, Directeur du laboratoire de la ruralité

Les projets ne manquent pas, de l'habitat au numérique, en passant par le patrimoine ou le commerce. La rénovation du plus vieux café marnais à Saint-Rémy-en-Bouzemont ou la création d'une liaison douce avec la base nautique du Der à Giffaumont-Champaubert illustrent bien, parmi d'autres, les exemples de diversité des initiatives. Nous nous engageons résolument en faveur de leur réussite.

Complétée par d'autres mesures, comme la refonte des Zones de Revitalisation Rurales et la dotation aux aménités rurales, France ruralité offre enfin une boîte à outils au profit des collectivités afin d'apporter à chaque besoin sa solution, via l'utilisation du dispositif le plus adapté, pour l'amélioration concrète des conditions de vie des habitants.

L'ESS est d'ailleurs présente dans cette palette, puisque le guide pratique associé comprend une fiche sur le soutien de ce secteur, avec un fonds d'amorçage dédié en faveur des projets à potentiel d'impact fort pour l'intérêt général. Aucun dossier n'a été déposé à ce stade dans le département de la Marne. Avis donc aux porteurs de projets qui peuvent profiter de cette opportunité.

Une autre fiche concerne la création des tiers-lieux en milieu rural, qui est aussi un enjeu important, car ces lieux montrent leur intérêt pour développer les projets des habitants qui répondent aux besoins locaux. Je souligne à cet égard, au-delà du seul aspect financement, qui est évidemment central, la philosophie qui sous-tend toutes les mesures ESS de France ruralité. Elle fait la part belle à l'association de tous les partenaires impliqués des territoires et à la participation des habitants, gage de réussite des projets portés.

Ouvrir un café associatif, un espace intergénérationnel, un centre culturel saisonnier, développer un mode de mobilité ou d'alimentation solidaire passe nécessairement par un travail en commun au plus près des réalités. Aucun projet d'intérêt général à fort impact local ne peut se construire en dehors de ce schéma.

Je crois profondément que la clé du succès de nos politiques publiques repose précisément sur le diagnostic partagé, la coopération, et le travail partenarial. Cela va d'autant plus de soi s'agissant de l'ESS, dont le modèle et la gouvernance favorisent structurellement la rencontre, la mixité et la démarche collaborative entre une multitude d'acteurs engagés en faveur d'une offre de services innovante : associations, collectivités, coopératives, groupements solidaires, bénévoles... La liste pourrait être encore plus longue.

Ainsi, l'action de l'État ne saurait, sur ces sujets en particulier, être menée à son seul niveau. D'autres acteurs s'y investissent, à l'instar de la Région Grand Est, qui a récemment présenté à Verdun son Pacte des ruralités, véritable plan d'action pour l'avenir de nos campagnes, qui entend les mettre au centre de la stratégie du développement régional.



Le CESER y a pris toute sa part en rendant un avis préconisant, entre autres points, de structurer dans ce cadre une véritable filière ESS avec un traitement spécifique distinct des politiques de soutien au développement économique. Bien entendu, c'est en termes de synergies et de convergences, et non de concurrence, que ces différentes réflexions et documents stratégiques doivent être pensés afin de démultiplier leurs effets et de favoriser des ruralités attractives.

C'est notre devoir collectif d'y veiller. L'événement organisé ce jour est précisément l'occasion de mettre en perspective cette vision d'ensemble. Qui d'ailleurs, mieux que votre assemblée, pour contribuer à cette ambition ? Votre expertise globale des enjeux régionaux, la diversité des profils de vos 180 membres, vos méthodes de travail fondées sur le dialogue et le débat permanent avec les forces vives du Grand Est, sont dans votre ADN même et sont autant d'atouts pour éclairer le sujet et dresser des pistes d'actions.

Je vous souhaite donc de bons et fructueux travaux pour cette matinée.



TABLE RONDE :

L'histoire de l'ESS et ses fondements,
les politiques publiques de l'ESS



Estelle DELANGLE

Directrice de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif
du Pôle Européen du chanvre



Anthony WILLEME

Délégué Général de la ligue de l'enseignement de la Meuse

acteurs témoins

Laurent FRAISSE

Socio-économiste, membre associé au Laboratoire
Interdisciplinaire de sociologie économique,
unité mixte de recherche CNAM-CNRS



Charlotte SINEY

Historienne, membre du conseil scientifique
de l'institut Montparnasse, membre de la Chaire ESS
Université Reims Champagne-Ardenne



Intervenants



Peut-on affirmer que ligue de l'enseignement de la Meuse est une entreprise de l'ESS ?

Anthony Willeme

La ligue d'enseignement de la Meuse peut être intégrée à l'ESS dans la mesure où il s'agit statutairement d'une association qui est gouvernée par un Conseil d'Administration dont les décisions sont prises de manière démocratique.

Ensuite, la totalité des actions conduites sur le territoire sont des actions ancrées sur le territoire en synergie avec d'autres acteurs. Il faut systématiquement du partage entre différentes compétences associatives qu'on essaie toujours de rassembler autour des valeurs de la ligue.

Sur le territoire de la Meuse, il y a 120 associations affiliées et 8000 bénévoles sur différents secteurs, ce qui permet à la ligue de conduire des activités en rapport avec la jeunesse, la culture...

Il existe un dispositif qui s'adresse à tous les élèves en collège ou lycée et qui a pour but de les mettre dans une posture d'entreprendre de manière collective en développant un projet d'utilité sociale.

Anthony Willeme

Le dispositif « Mon ESS à l'école » permet en effet à des groupes de jeunes de se rassembler autour d'un objet social, de questionner leur projet, de mettre en œuvre des actions de façon partagée et démocratique, ce qui leur permet de se confronter au vivre ensemble et à ce qu'ils vont devoir affronter dans la société.

Durabilité, démocratie, solidarité, coopération... sont des valeurs qui doivent être rappelées sans cesse aux collégiens et lycéens ? L'ESS doit être abordée dans les écoles de la république, vous êtes catégorique sur ce point ?

Anthony Willeme

Oui, d'ailleurs ces mots sont inscrits dans nos statuts. L'école fait déjà un très gros travail sur ces valeurs.

Estelle Delangle, le pôle européen du chanvre est devenu une SCIC depuis le 1er janvier dernier, est-ce un nouveau cap ?

Estelle Delangle

Le pôle européen du chanvre passe de nouveaux caps régulièrement. Le pôle est l'émanation de

la volonté d'une quarantaine d'acteurs de faire du chanvre un levier de transition territoriale. Le pôle fait le pari de la coopération entre des acteurs diversifiés : les producteurs de chanvre, la chanvrière, les entreprises utilisatrices du chanvre petites ou grandes, des designers textiles, les universités, les laboratoires, les centres techniques, les collectivités territoriales... afin de répondre à des enjeux qui ne sont pas seulement économiques mais sont aussi sociaux et environnementaux.

C'est tout un écosystème multiacteurs et multimarchés, ça fonctionne ?

Estelle Delangle

C'est toute la complexité, qui est à l'image de la complexité du chanvre qu'on exploite dans sa globalité. C'est une plante peu facile à récolter mais qui a des propriétés exceptionnelles. C'est une plante du passé, du présent mais aussi du futur. On se saisit de cette complexité via l'intégration de la diversité d'acteurs dans la gouvernance de la SCIC.

C'est une vraie réussite, le pôle européen du chanvre est né à Troyes, bassin historique de la culture du chanvre. Il représente 50% de la production française, 20% de la production européenne. Il a un ancrage local fort mais aussi une ouverture à l'international ?

Estelle Delangle

C'est en effet un des nombreux paradoxes auxquels le pôle est attaché. Le territoire est un terrain de jeu qui permet d'expérimenter parce qu'il y a sur place la matière première, l'expertise et les acteurs. Le savoir et l'expertise sont en même temps partagés avec d'autres territoires ailleurs en France, en Europe et dans le monde.

Le projet est pleinement dans l'air du temps. Le chanvre est une plante écologique et responsable, le chanvre est valorisé dans son intégralité et intéresse de nombreux marchés...

Estelle Delangle

On peut en effet tout utiliser de la plante : la graine, la paille qu'on défibre pour en faire de la chènevotte ou de la fibre, même les poussières issues du défibrage sont utilisées. On a ce très bel outil qui est la coopérative qui fait ce travail et vend ensuite le chanvre transformé dans le bâtiment, la plasturgie, le textile, le paillage horticole et animal, pour l'alimentation, la cosmétique...

Le chanvre, culture écologique et durable, a selon vous toute sa place dans l'ESS ?

Estelle Delangle

Oui, parce que le chanvre est en lui-même une plante de la coopération. On ne peut pas récolter



du chanvre seul, ce sont des chantiers bien trop importants. On récolte et transforme localement, ce qui implique des besoins d'emplois. Sur le volet écologique, la façon de cultiver est évidemment durable mais en plus le chanvre apporte une plus-value écologique à tous les produits qui vont l'intégrer : réduction de l'utilisation de coton dans les textiles, réduction de l'utilisation de plastique dans les matériaux incorporés dans l'automobile...

Département de l'Aube, Troyes Champagne métropole, Région Grand Est, Business sud Champagne, toutes ces entités doivent collaborer et partager la même vision ?

Estelle Delangle

C'est vrai. En même temps on ne partage pas toujours la même vision et il est tout de même possible de trouver des motifs communs pour coopérer. Parfois on peut vouloir faire des choses différentes sans que cela empêche de travailler en commun. Parmi les membres du pôle, il y a des concurrents qui travaillent ensemble. Il est possible d'avoir des idées différentes sur la manière d'atteindre une ambition partagée.

L'économie sociale et solidaire prend véritablement son envol fin des années 70 même si on entrevoit des formes d'économie sociale et solidaire dès l'antiquité ?

Charlotte Siney

On peut parler d'un mouvement qui se structure dans les années 1970, mais on parlait alors uniquement d'économie sociale, pas encore d'ESS. Elle va commencer à se structurer en mouvement et à être reconnue par les pouvoirs publics dans les années 1980.

Cependant, il est vrai que ce mouvement est apparu beaucoup plus tôt dans l'histoire. On retrouve en effet des traces de solidarité dans les groupements humains dès l'Antiquité. Si on revient aux fondements de l'économie sociale, il faut remonter au Moyen Âge, où on commence à observer des formes de coopérations et de mutualités, au travers des corporations d'artisans par exemple.

Les véritables formes d'économie sociale, c'est-à-dire les sociétés de secours mutuels (anciennes mutuelles), les associations ou les coopératives, apparaissent plutôt à la fin du 18^e siècle et surtout au 19^e siècle, au moment de l'industrialisation qui voit apparaître une société beaucoup plus complexe avec un monde ouvrier qui se développe, qui a des besoins nouveaux et s'accompagne de l'émergence des questionnements sur le fonctionnement de la société. Ces formes d'économie sociale vont ensuite se diffuser dans toutes les sphères d'activités, notamment le monde agricole.

Historiquement, les initiatives de l'ESS visent à répondre à des besoins sociaux que la collectivité ne prend pas en charge et permet de faire face à un quotidien difficile pour les travailleurs ?

Charlotte Siney

Elles sont en effet apparues dans un contexte historique où l'État social n'existait pas, où l'individu était seul. Il n'y avait pas de protection sociale, aucun filet de sécurité contre les risques de la vie (santé, chômage, accident...).

Certains acteurs vont donc se mobiliser pour apporter les réponses que les pouvoirs publics n'apportent pas. Il n'y a pas que l'ESS, d'autres acteurs se mobilisent aussi, comme les patrons sociaux (paternalisme industriel) ou encore des philanthropes qui développent une action à caractère social. En parallèle, des ouvriers ou des paysans « s'auto-organisent » pour développer des formes de coopération ou de solidarité dans lesquelles ils vont eux-mêmes répondre à leurs besoins.

C'est là que naissent les premières sociétés de secours mutuels pour la santé, les premières formes de coopératives de consommation ou de production, les coopératives agricoles... qui se diffuseront par la suite à tous les domaines de la vie.

Peut-on dire que le développement de ces mécanismes de solidarité n'a pas toujours plu aux institutions ?

Charlotte Siney

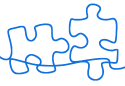
En effet, pendant plusieurs siècles, ces organisations autogérées ont fait l'objet d'une grande méfiance de la part des autorités. Pour rappel, la loi qui régit les associations date de 1901, alors que les associations existent depuis l'Antiquité.

Pendant plusieurs siècles, il y a eu un mouvement de balancier entre une autorisation tacite, une reconnaissance formelle, et parfois une répression. Progressivement, on est allé vers une reconnaissance qui date de la 3^e République, fin 19^e / début 20^e siècle. C'est à cette période qu'on commence à avoir de grandes lois qui reconnaissent ces formes d'organisations : la charte de la mutualité, en 1898, ainsi que différentes lois relatives aux diverses formules coopératives, qui vont chacune avoir une législation spécifique avant la grande loi de 1947 sur la coopération.

C'est bien à la fin du 19^e que l'on observe l'émergence des mutuelles et des coopératives ?

Charlotte Siney

Cette période est une étape importante durant laquelle les pouvoirs publics prennent acte



véritablement de cette forme de développement, la reconnaissent, la légalisent et parfois la soutiennent, qu'il s'agisse de la mutualité dans le domaine de la santé ou de la coopération. On favorise par exemple les caisses de crédit agricole pour promouvoir la modernisation et le développement des entreprises agricoles.

Jusqu'au 20^e siècle, peut-on dire que l'ESS fut incarnée dans les territoires ruraux par le mouvement coopératif agricole et l'action sociale d'œuvres philanthropiques ? Elle a trouvé une implantation particulièrement favorable dans les territoires ruraux ?

Charlotte Siney

Les premières formes d'économie sociale sont issues du monde ouvrier, qui émerge avec des besoins sociaux énormes, mais le monde rural n'est pas en reste. Les liens entre les deux mondes sont forts. Le monde rural va aussi être un terrain d'innovation sociale très important.

Les coopératives agricoles se développent surtout à la fin du 19^e siècle, mais il existait des formes plus anciennes, comme par exemple les fruitières, nées dans le jura au Moyen-Age, qui montrent que l'esprit solidaire existe depuis longtemps dans le monde rural.

À la fin du 19^e siècle, les coopératives reprennent cet héritage et le diffusent dans des secteurs particulièrement fragiles, en raison d'aléas comme les intempéries, des baisses de production, des conditions de négociations d'achats parfois difficiles... Elles sont initiées par des syndicats agricoles à l'époque. Au départ, il s'agit de petits groupements qu'on retrouve surtout dans le secteur du lait et de la viticulture, touchée par la crise du phylloxéra au 19^e siècle, qui nécessite des moyens pour reconstituer les vignobles ou réaliser des reconversions.

Les coopératives agricoles sont particulièrement présentes dans le milieu agricole, mais on trouve plein d'autres formes d'économie sociale dans monde rural. Le mouvement mutualiste, notamment, est très implanté dans certains secteurs, comme la viticulture ou la pêche, bien qu'il s'agisse d'un mouvement principalement urbain, implanté dans les milieux d'artisans. Il y a un mouvement associatif qui est également très présent dans le monde rural. Les associations cristallisent la solidarité mais aussi la convivialité dans les communautés villageoises, avec par exemple les fanfares qui y sont très actives au 19^e siècle.

L'ESS est-elle un mouvement en réaction à l'insuffisance de services publics dans les territoires ruraux ?

Charlotte Siney

L'Economie sociale est historiquement un mouvement qui se développe en réaction à une lacune,

à un manque, à une pénurie et parfois à des injustices. C'est un mouvement très vivant qui se réinvente toujours, car les manques et les lacunes évoluent.

La société change et des réponses peuvent être apportées par les pouvoirs publics, ce qui appelle une réinvention. Dans le domaine de la mutualité, par exemple, les sociétés de secours mutuels sont apparues pour protéger les individus face à la maladie.

Dans leur sillage, l'État social s'est construit progressivement jusqu'à la mise en place de la sécurité sociale en 1945. Les mutuelles ont montré la voie puis se sont réinventées en apportant un complément à la sécurité sociale.

Peut-on affirmer que la question des politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire n'a été posée que très récemment ?

Laurent Fraisse

Oui et non à la fois. Cela dépend des politiques dont on parle. Les premières formes de reconnaissance sont statutaires et datent de la 3^e République : reconnaissance des mutuelles, coopératives et associations.

Dans un second temps, les politiques les plus structurantes sont les politiques sectorielles : une coopérative agricole est concernée par la politique agricole, une association culturelle est concernée par la politique culturelle...

C'est réglementairement et financièrement structurant pour l'ensemble des composantes de l'ESS.

En même temps, cette sectorisation des politiques publiques, ou approche en silo, a invisibilisé toute la richesse de l'ESS pour les territoires. En les segmentant par familles, cela a empêché de montrer toute sa force et son unité comme un levier du développement territorial.

Si on parle de l'ESS comme domaine de l'action publique, c'est en effet beaucoup plus récent.

Ça date des années 1980 et 1990 au niveau national avec trois points de repère : la création d'une délégation interministérielle en 1981, le secrétariat d'État à l'économie sociale en 2000 et la loi Hamon de 2014. À partir des années 2000, des politiques locales en faveur de l'ESS émergent aux différents échelons.

Il semble que l'idée de l'économie fondée sur la solidarité est vite expulsée par une vision utilitariste mais aussi matérialiste, qui part des préférences individuelles sans laisser de place à la délibération collective et productiviste ?



Laurent Fraisse

L'ESS permet de penser une économie plurielle, à commencer par la pluralité des formes d'organisations économiques. La loi Hamon parle de « mode d'entreprendre ». De ce point de vue, c'est penser que la forme productive légitime et efficiente n'est pas forcément la société de capitaux.

Ça peut être également des organisations ayant d'autres buts que le profit, avec des formes de gouvernance, de prise de décisions et de redistribution des excédents qui ne sont pas subordonnés aux apports en capitaux. La question dépasse ce qui fait le ciment des différentes familles, qui est le niveau organisationnel et d'entreprise.

Avec une approche plus large de l'économie plurielle, on s'aperçoit que ce qui anime l'ESS, c'est la possibilité de créer de la richesse et de répondre à des besoins en étant motivé par des valeurs et pas uniquement par des intérêts. Les engagements bénévoles et citoyens des entrepreneurs sociaux ne sont pas motivés uniquement par l'optimisation du profit.

Les principes coopératifs, mutualistes ou solidaires ne sont pas que des principes de gouvernance et de gestion interne à l'entreprise, mais aussi des principes de régulation et de coordination des acteurs sur les territoires. C'est ça, le tournant territorial de l'ESS.

Il n'y a pas que le marché et l'État, la concurrence et la redistribution. Il y a aussi des formes de coordination économique, d'allocation des ressources ou de partage de la valeur ajoutée entre acteurs qui relèvent de la coopération, du dialogue, des synergies, de la délibération...

Jusqu'aux années 80, les rapports au territoire n'étaient pas intégrés dans les connaissances sur l'économie sociale ? Quel est le constat ? sans élus convaincus et engagés il n'y aurait pas eu de politique locale de l'ESS ?

Laurent Fraisse

Institutionnellement et théoriquement, il n'y a pas besoin des territoires pour concevoir l'ESS. La quête de reconnaissance, dans un pays très centralisé comme l'a été la France, était celle de l'État ; le rôle des collectivités locales n'était pas premier.

Conceptuellement, les principaux critères discriminants pour définir une population d'entreprises différentes font peu appel au critère territorial, qui est marginal. On le retrouve un peu dans les critères d'utilité sociale de l'article 2 de la loi ESS de 2014.

Pour autant, aujourd'hui, l'ESS est présentée comme une économie territoriale de proximité, ce qui a constitué un grand changement. Auparavant, on insistait sur le poids socio-économique des grands groupes mutualistes, coopératifs et des fédérations dans les différents secteurs.

Le territoire et les collectivités étaient absents.

Le changement est lié à l'émergence des politiques locales ainsi qu'à une territorialisation des acteurs, ce qui fait qu'aujourd'hui on parle d'écosystèmes de l'ESS. On a désormais des chaires et des masters ESS, des structures de financements et d'accompagnements spécialisés, la structuration des acteurs à travers des organisations comme les CRESS... Tout cela s'est structuré au cours des 20 dernières années.

Le local semble être le nouvel horizon des politiques publiques de l'ESS ? Cette idée semble s'imposer à l'heure des appels à la résilience territoriale, suite à la pandémie de covid-19 ?

Laurent Fraisse

L'imaginaire normatif de l'ESS est désormais centré autour des transitions dans les territoires. On voit bien des dynamiques où l'on ne considère pas l'ESS uniquement comme la juxtaposition de coopératives, mutuelles et associations créatrices d'emplois et d'activités non délocalisables, mais comme un accélérateur de réponses aux besoins des populations par la coopération.

La question des transitions constitue un moteur de l'entrepreneuriat social. On retrouve également le leitmotiv de l'ancrage territorial des emplois non délocalisables, en partie vrai et lié à la force des activités dans les services relationnels, notamment au niveau associatif.

Ce sont des logiques d'implantation qui ne sont pas liées à des comparaisons de coûts, mais à des envies de créer des activités sur son lieu de vie, en lien avec une recherche de sens.

Cependant, il y a des chercheurs qui ont un regard critique par rapport à l'ancrage local, car l'ESS peut parfois faire écran. Toutes les composantes et familles de l'ESS n'ont pas les mêmes logiques territoriales.

Il y a des grands groupes de l'ESS qui ont des stratégies européennes d'implantation, et des entreprises sociales qui font de la veille sur le marché français et qui s'implantent avec leur modèle sur des territoires où elles n'ont pas d'histoire...

Y a-t-il encore trop d'élus qui perçoivent l'ESS comme un concept militant connoté, plus que comme un vrai levier d'action territorial ?

Laurent Fraisse

Il faut rappeler que l'ESS n'est pas une compétence obligatoire des collectivités, à part les Régions qui sont visées à travers quelques articles de la loi et qui ont cependant une implication variable dans le domaine.



Une collectivité n'a pas d'obligation, cela signifie qu'il y a eu des élus et des acteurs motivés qui ont investi des moyens car ils se sont dit que l'ESS est un levier et une richesse pour leurs territoires.

Cela s'est diffusé politiquement mais ce n'est pas encore « mainstream ». L'ESS peut rester un sujet clivant dont les politiques peuvent être soumises à l'épreuve de l'alternance politique. Malgré tout, nous sommes dans une phase de diffusion.

L'enjeu interne pour les collectivités est de savoir comment faire en sorte que l'ESS ne soit pas portée que par l'élu à l'ESS ou le technicien.

- Première réponse : l'écosystème. Les politiques sont plus résilientes quand des têtes de réseau s'impliquent également.
- La capacité à faire aussi porter les politiques par les autres élus, notamment ceux de l'exécutif (parole portée en transversalité).
- Il y a ensuite un enjeu de synergie inter-collectivités territoriales. La loi ESS pointe le rôle de la Région, mais un département ne peut pas porter ses politiques d'action sociale sans les associations et structures d'insertion. Il faut donc des conventions à plusieurs échelles sur l'ESS.

Lorsque l'on évoque l'ESS, il y a toujours le risque d'être taxé d'utopiste, l'ESS existe, elle a résisté puis s'est développée, l'ESS a un avenir ?

Laurent Fraisse

L'ESS a un avenir. La réalité empirique de formes organisées qui répondent à des besoins économiques, au sens large de besoins des populations, à partir de la solidarité, de la coopération ou de la mutualité, a existé hier, existe aujourd'hui et existera demain.

La question est de savoir si l'ESS, comme entité qui fait sens pour créer des projets et mobiliser, perdurera. La question du projet politique est toujours en friche car il est possible de développer une ESS dans un horizon néolibéral comme dans un horizon de transition écologique.

La question est donc celle du projet ou du modèle de développement macro ou méso, qui peuvent diverger.

Anthony Willeme, Estelle Delangle, quelles sont vos réactions ?

Estelle Delangle

Le pôle a beaucoup travaillé sur la notion d'approches en silo, car il est confronté aux questions des politiques sectorielles et cloisonnées. Si on regarde par le côté production de chanvre, c'est

plus l'agriculture ; en revanche, du côté des débouchés comme le bâtiment, ce sera plutôt l'artisanat, etc.

Le pôle essaie de casser les silos. Les systèmes sociotechniques doivent évoluer. Il faut faire évoluer des normes qui sont très ancrées pour pouvoir construire en chanvre à la place du béton. Cette vision cloisonnée empêche de penser la complexité.

Le pôle travaille sur la question du partage de la valeur. On a des coûts de production importants : un vêtement en chanvre est très cher. Le pôle souhaite que la transition soit accessible à tous, cela suppose de partager la valeur à tous les niveaux.

Il faut aussi essayer d'effacer la frontière supposée entre les entreprises de l'ESS qui auraient pour moteur des valeurs et les autres qui auraient pour seul moteur le profit à court terme. Le pôle essaie de concilier les deux et de casser les frontières entre ESS et approche classique.

Sur la question de l'approche territoriale, le pôle a été initié notamment par la métropole Troyes Champagne, toujours très présente, mais il a également été rejoint par l'agglomération de Châlons, le Département de l'Aube et la Région Grand Est. D'autres devraient le rejoindre également.

Le pôle est donc amené à travailler sur les questions de concurrences territoriales qui existent malgré tout, mais ne sont pas des freins. Pour dépasser cette apparente contradiction, il faut de l'ouverture et du partage des connaissances.

Anthony Willeme

Sur la territorialité, les activités proposées dans la jeunesse, la culture ou le sport vont souvent s'intégrer à un territoire restreint et parfois dans un département comme la Meuse, on a des secteurs en pénurie d'activités culturelles.

La ligue essaie de développer des activités dans ces secteurs, ce qui génère des besoins de financements. Cependant, la territorialité parfois exacerbée complexifie les montages financiers et dénature parfois l'activité initiale. On doit ainsi jouer à « Tetris » en adaptant les actions aux publics aux conditions des financeurs.



QUESTIONS DU PUBLIC

Virginie WILLAIME

Présidente d'un groupement d'employeur sous forme de
SCIC en Haute-Marne/Meuse, membre du CESER

Anne-Marie COUPAS

Membre du CESER

Michel DEHU

Président de la ligue de l'enseignement de la Marne



Anne-Marie Coupas

L'utilité sociale est au cœur des projets de ESS et doit guider l'action sur le long cours. Cela suppose de mettre en place des démarches d'évaluation de l'utilité sociale régulièrement, dans le but d'une amélioration continue de ses impacts en premier lieu mais aussi dans le but de valorisation de l'ESS auprès des citoyens et pouvoirs publics.

Ces démarches d'évaluation se développent-elles ? Les acteurs sont-ils suffisamment outillés et accompagnés pour engager ces évaluations ?

Laurent Fraisse

Il y a en effet un enjeu autour de l'évaluation et de faire valoir l'utilité sociale. Ces questions sont récurrentes depuis 20 ans. Il y a un débat entre évaluation de l'utilité sociale et évaluation de l'impact social qui est plus mise en avant désormais. Celle-ci est plus vaste car elle touche aussi l'économie à impact qui vient questionner le périmètre de l'ESS.

L'évaluation pose la question du mandataire et des moyens. Est-ce que ce sont les financeurs qui imposent souvent une batterie d'indicateurs ou est-ce la volonté des acteurs eux-mêmes qui y ont recours pour faire avancer leurs projets ?

L'évaluation a un coût. Les acteurs de l'ESS sont régulièrement soumis à des évaluations comparativement à d'autres acteurs économiques plus importants.

Estelle Delangle

Le pôle a fait le choix de s'autoévaluer et met en place des approches récursives pour remettre en question les méthodes et faire avancer le pôle, même si cela a un coût et prend du temps. Ça permet aussi de partager les enseignements avec d'autres acteurs qui souhaitent s'inspirer de la démarche du pôle.

Anthony Willeme

L'autoévaluation va permettre à d'autres structures de voir que l'activité est possible. Il y a des déficits de formation des acteurs qui ont parfois des difficultés pour réaliser les bilans demandés par les financeurs, notamment à l'utilisation de l'outil informatique.

Michel Dehu

L'ESS est en perpétuelle évolution. Elle contient la question des modes de gestion des biens communs. La perspective de l'ESS est énorme si elle s'ouvre à des perspectives nouvelles permettant d'impliquer un maximum de monde dans la gestion des biens communs.

Charlotte Siney

Le temps imparti n'a pas permis d'évoquer les grands personnages inspirateurs qui ont favorisé le développement de l'ESS, comme Léon BOURGEOIS, père du solidarisme. Sa théorie était que la société ne peut fonctionner correctement que sur la base de la solidarité. Il a permis l'essor des sociétés mutuelles en France.

Les révolutions, comme 1848 ou la commune sont effectivement des temps forts qui font évoluer les mentalités.

Virginie Willaime

L'invisibilisation de l'ESS est aussi due au paradoxe législatif. Le groupement d'employeur s'inscrit dans le code du travail. Mais dès qu'il s'agit de travailler avec de plus grandes entreprises, le groupement d'employeur est assimilé aux agences d'intérim.

La législation n'a pas encore suffisamment avancé pour réellement différencier ces modes d'emplois qui sont différents.

Laurent Fraisse

À l'issue du travail sur les politiques locales de l'ESS, on s'aperçoit qu'il y a un plafond de verre national dans la capacité à faire bouger les cadres institutionnels permettant de favoriser les coopérations territoriales. Un des enjeux pour les élus est de faire en sorte que les innovations territoriales produisent du changement législatif et institutionnel. La SCIC est-elle le cadre juridique adapté pour faire de la gestion des biens communs ? Pour la gestion de l'eau, par exemple, certains estiment qu'il faudrait créer une SEM citoyenne dans laquelle les usagers pourraient siéger avec les élus.

La tendance qui a été de faire de la Région et du développement économique la compétence privilégiée de l'ESS est un frein. On s'aperçoit que les soutiens à l'ESS se font utilement à tous les échelons territoriaux. La reconnaissance dans la transversalité doit aussi passer par des évolutions législatives.

De la même manière, et bien que ce soit un peu prévu dans la loi ESS, il serait intéressant de disposer d'un cadre législatif permettant de faire des expérimentations de co-construction des politiques publiques de l'ESS avec les acteurs.

TABLE RONDE :

L'ESS comme réponse aux enjeux d'aujourd'hui
pour construire les ruralités de demain



Estelle DELANGLE

Directrice de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif
du Pôle Européen du chanvre



Anthony WILLEME

Délégué Général de la ligue de l'enseignement de la Meuse

acteurs témoins

Josiane STOESEL-RITZ

Professeure de sociologie émérite,
Chaire ESS Université de Haute Alsace

Patricia ANDRIOT

Commissaire à l'aménagement du Massif des Vosges,
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires,
Vice-présidente du Réseau des collectivités
Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)

Emmanuelle BEYER

Présidente de la Chambre Régionale
de l'ESS du Grand Est



intervenants



Et si l'ESS était une solution pour le monde de demain ? Peut-on affirmer que l'ESS permet de réduire le chômage, de faire reculer la pauvreté, d'accélérer la transition écologique, de redynamiser la ruralité ?

Josiane Stoessel-Ritz

Il est vrai qu'on attend beaucoup de l'ESS. Dans les universités, les institutions et la recherche, elle a gagné en reconnaissance et en légitimité, ce qui est important pour construire des futurs communs possibles.

Elle n'assure pas une solution transposable et toute faite. C'est une composante essentielle qui assure la viabilité de la société. « Elle est un rempart contre la déstabilisation sociale »³.

Elle assure la viabilité environnementale, sociale, culturelle, démocratique et devient une alternative réaliste et plausible. Elle est passée dans une position plus centrale, plus politique, capable d'apporter des éléments de réponses à travers des méthodes et des manières d'agir, y compris par la formation et la recherche.

Pensez-vous qu'une nouvelle mentalité se fait jour, que les objectifs de croissance infinie beaucoup décriés font face à une forte recherche de sens et d'utilité ? L'ESS réconcilie croissance, innovation, progrès et éthique ?

Josiane Stoessel-Ritz

L'ESS est dans l'héritage et dans une construction innovante face à de nombreux défis qu'elle partage avec tous les acteurs du territoire. D'abord ceux liés aux limites de la croissance, qui ne peut plus être une valeur universelle.

Il faut désormais penser la prospérité dans des limites ajustées à des territoires viables et qui permettent une habitabilité. Cela suppose de la négociation, de la participation, mais aussi des pratiques sociales qui dépassent les activités économiques pour gagner la vie quotidienne des citoyens, des habitants et des usagers.

Il y a une envie d'agir dans les territoires ruraux ? soutenir leur dynamisme, encourager des pratiques plus collaboratives, inclusives et écologiques dans les campagnes est une réalité ?

Josiane Stoessel-Ritz

C'est une réalité car il y a une démotivation liée à l'accélération d'une concurrence qui délaisse des pans entiers d'activités. Par rapport à ces réalités, c'est la survie des populations qui est en jeu et c'est une manière de veiller par les initiatives de l'ESS à prendre la mesure de la nécessité

³Robert BOYER, économiste

de construire un bien commun. Cela passe par une mobilisation qui est très concrète. L'ESS occupe une place originale pour y arriver parce que, pour relever le défi de la transition écologique, qui renvoie à des défis de justice sociale et donc à une société plus consciente de son intérêt, il est important de sortir d'une position tributaire d'un côté du marché et de l'autre de l'État.

C'est là que les pratiques de l'ESS se sont construites et instituées : elles permettent de trouver une autonomie et une créativité dans les marges de l'action, ce qui permet d'être moins dépendant de ce mouvement de balancier, entre l'Etat et le marché. C'est dans les formes d'appropriation et de construction du collectif que les pratiques d'engagement prennent tout leur sens.

On n'est pas dans un rapport uniquement lié à l'utilité sociale, l'ESS est aussi dans un rapport visant une forme d'existence humaine, avec des relations sociales et des valeurs qui permettent de renouveler un vivre ensemble sur les territoires en résonance avec la mémoire collective et des modèles culturels. C'est en ce sens que l'ESS a acquis une expérience et des savoir-faire pour des pratiques « d'engendrement », c'est-à-dire des pratiques qui font naître de la convivialité et de la prospérité, faisant ainsi fructifier des valeurs qui prennent sens dans l'action pour le bien commun.

Mais il ne s'agit pas d'interdire, de rompre avec la liberté d'entreprendre ? les pouvoirs publics doivent prendre des mesures d'encadrement, de régulation, d'équité, notamment sur le plan fiscal ? Quels message portez-vous à vos étudiants ?

Josiane Stoessel-Ritz

C'est que l'ESS est un tiers « passeur » qui a une capacité d'adaptation et de transmission. C'est un « entre-deux » à travers l'hybridation des ressources, entre l'institutionnel et le non-institutionnel, on trouve des collectifs non structurés et des collectifs déjà organisés en associations. C'est une dynamique dans laquelle il y a des attentes d'ouverture pour des issues solidaires. La formation à l'ESS insiste sur la dimension des rapports sociaux et la dimension complexe des réseaux et de leur mobilisation.

La formation s'inscrit dans une dynamique collective par la production de connaissances et de savoirs concrets qui répondent de valeurs et d'une finalité qui engagent des formes de solidarité.

Cela renvoie à des modes d'existence par le lien à l'alimentation, à la santé, à la manière d'habiter et d'être présent sur un territoire dans lequel on vit. Bruno Latour a expliqué que l'enjeu est de savoir concilier le territoire où l'on vit avec le territoire dont on vit, donc par une prospérité ajustée.

Tout est à inventer. La perspective est ouverte à une ESS transformatrice qui est présente sur le terrain. Les étudiants sont dans une attente d'avenir de ces perspectives.



À l'heure de la grande distribution et du e-commerce ces étudiants sont-ils prêts à porter une offre commerciale dans un village, à monter un tiers-lieu, une petite épicerie de produits locaux ? c'est un modèle viable à leurs yeux ?

Josiane Stoessel-Ritz

On leur apprend à se former dans un environnement d'incertitudes. Les voyages apprenants dans la formation universitaire font partie de cet apprentissage. Ils déstabilisent les cadres habituels et obligent à prendre du recul par rapport à ses propres convictions afin de se mettre en perspective par un travail réflexif en lien d'autres acteurs avec lesquels on coopère pour résoudre des problèmes.

C'est une situation où précisément on engage un travail réflexif et critique avec des étudiants, y compris par des enseignements théoriques. Il n'y a pas de solution toute faite, il y a surtout des apprentissages vers des chemins à construire, ce qui induit aussi un renversement de valeurs de l'individuel vers le collectif

L'ESS une réponse crédible aux enjeux d'aujourd'hui pour construire les ruralités de demain ?

Patricia Andriot

Du point de vue de l'élue locale d'un village de 350 habitants, il y a très concrètement besoin de l'ESS. Le Pays de Langres mène des projets sur la mobilité et un projet alimentaire territorial. Pour apporter des réponses en termes de logistique alimentaire ou de solutions de mobilité, il n'y a pas d'autre choix que de faire appel à l'ESS, car le marché n'apporte pas de réponse faute de solvabilité potentielle sur ces services aux habitants dans une zone peu peuplée et au potentiel économique limité.

Ces solutions sont en même temps difficiles à mettre en œuvre en régie directe par les collectivités parce que l'ingénierie fait défaut pour des projets potentiellement assez complexes. On fait alors appel aux associations et aux acteurs de terrain.

Pour faire le lien avec le programme TRESSONS, les études ont montré que le service fait de fait appel aux acteurs de l'ESS. Il y a des paradoxes, comme l'a souligné Madame Willaime. Là où les marchés classiques sont installés, c'était le cas pour un projet de réhabilitation d'un presbytère, il est en revanche plus difficile de faire entrer l'ESS. Il faut donc se battre en utilisant les cadres des pouvoirs publics, car le marché n'avait pas envie de faire appel à l'ESS.

Pour faire le lien avec le rôle des collectivités territoriales, TRESSONS a été co-porté par l'Avise, centre de ressources sur l'ESS, par le RTES et les CRESS, pour révéler la place de l'ESS dans les territoires ruraux. Il y avait un pressentiment d'une représentation importante de l'ESS dans la ruralité, mais cela n'était pas démontré.

⁴ <https://www.avise.org/transformer-mon-territoire/ruralites-et-petites-villes/tressons>

TRESSONS a permis de démontrer que l'ESS en milieu rural c'est 2 points de plus en termes de chiffre d'affaire et d'emplois que les références au niveau national. C'est grâce à TRESSONS que l'ESS a trouvé une place dans France ruralité.

Quand vous évoquez le PETR du Pays de Langres, créé en 2016, qui fédère 3 Communautés de communes, c'est avant tout un choix politique ?

Patricia Andriot

C'est un choix politique de mettre l'ESS au cœur du projet territorial du Pays. Pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux, par exemple, il a fallu mettre en place un service logistique d'approvisionnement, et c'est une structure d'insertion qui a répondu positivement, car les transporteurs n'étaient pas intéressés.

L'accompagnement des pouvoirs politiques, notamment financier, a permis de concrétiser le projet. Cependant, les acteurs publics seuls n'auraient pas été en capacité de le mettre en œuvre, faute de compétences.

L'ESS est un moteur de dynamisme et de résilience des territoires ruraux, c'est plus une économie de solutions qu'une économie militante ?

Patricia Andriot

L'enjeu pour l'ESS est de passer d'une économie militante reposant sur la volonté de quelques élus à une économie reconnue comme telle. Il y a, comme ça a été dit, un rôle essentiel des collectivités pour favoriser la transversalité de la coopération. En tant que collectivité le rôle est d'installer les cadres favorables pour créer les écosystèmes. Cela nécessite de travailler en réseau au niveau des collectivités.

On dit qu'il existe encore beaucoup de freins : essoufflement du bénévolat, faiblesse des salaires, manque de crédibilité accordée à l'ESS, formation des élus locaux. Il y a encore beaucoup à faire objectivement ?

Patricia Andriot

Il reste beaucoup à faire, car même sur des sujets évidents comme ceux évoqués, et sur lesquels tout le monde est favorable, comme l'augmentation de l'autonomie alimentaire locale, chaque étape comporte des difficultés.

Les règles de la commande publique, par exemple, ne sont pas faites pour privilégier le local, il faut donc trouver des subterfuges. Il y a aussi beaucoup à faire dans la formation.



Il y a aussi beaucoup à faire pour ne pas cloisonner les acteurs de l'ESS d'un côté et de l'autre les acteurs de l'économie classique. C'est le rôle des collectivités de les mettre en relation et de les faire travailler ensemble. Tout cela prend du temps.

L'importance de créer des écosystèmes propices, l'implication des collectivités, le travail en réseau est important ? il faut mobiliser et fédérer ?

Patricia Andriot

C'est un choix politique de mettre l'ESS au cœur du projet territorial du Pays. Pour l'approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux, par exemple, il a fallu mettre en place un service logistique d'approvisionnement, et c'est une structure d'insertion qui a répondu positivement, car les transporteurs n'étaient pas intéressés.

L'accompagnement des pouvoirs politiques, notamment financier, a permis de concrétiser le projet. Cependant, les acteurs publics seuls n'auraient pas été en capacité de le mettre en œuvre, faute de compétences.

L'importance de créer des écosystèmes propices, l'implication des collectivités, le travail en réseau est important ? Il faut mobiliser et fédérer ?

Patricia Androit

C'est tout le rôle des pouvoirs publics. Le travail des collectivités est d'accompagner financièrement les structures et d'animer le territoire.

Sur le financement, on observe souvent plus de réticences à soutenir l'ESS que l'économie classique, car il y a toujours un soupçon d'un moindre professionnalisme et d'un moindre besoin d'argent. Les collectivités ont tendance à penser que le recours à l'ESS coûte moins cher, mais l'accompagnement est essentiel, car les activités sont justement plus difficiles à solvabiliser ; sinon, l'économie classique serait intervenue.

La présence de l'État en tant qu'accompagnateur législatif est importante, tout comme celle de l'Union Européenne, échelon où se définissent les cadres économiques.

L'ESS n'est pas une lubie française, elle existe sous différentes formes dans les autres pays d'Europe et à l'international.

Quel est le bon échelon finalement ? On parle du local, du Grand Est, de l'Europe...

Patricia Andriot

Chaque échelon a sa raison d'être. Le local est celui de la réalisation concrète. L'échelon régional, national et européen sont ceux de l'accompagnement et de l'encadrement juridique.

C'est important d'avoir ça à l'esprit car quand on regarde ailleurs ce qui se pratique, ça montre que c'est nécessaire partout et ça donne une crédibilité.

Anthony Willeme

C'est en effet des réalités ressenties au quotidien. Lorsque des collectivités sont satisfaites par des acteurs de l'ESS, il faudrait qu'elles le fassent savoir. Les accueils de loisirs deviennent ceux des communes, on ne fait pas suffisamment savoir qu'ils sont portés et organisés par la ligue.

La CRESS Grand Est créée en 2017 assure des missions de représentation, de défense, de promotion de développement ainsi que d'observation de l'ESS. Que représente l'ESS dans le Grand Est et que pèse l'ESS dans le débat public ?

Emmanuelle Beyer

L'ESS représente 12% des emplois en Grand Est, c'est qui équivaut à 10,16% de la masse salariale (9,61% en France). Dans le rural c'est bien supérieur, puisque l'ESS atteint 17,7% des emplois. Ce sont des chiffres qui doivent interpeller davantage les politiques. L'ESS n'est peut-être pas encore suffisamment entendue au regard de son poids dans l'économie.

L'ESS a gagné en crédibilité et en légitimité, comment est-elle perçue par les pouvoirs publics ? on a le sentiment que le sujet est pris au sérieux ces dernières années ?

Emmanuelle Beyer

Exactement. On peut l'observer au niveau local à travers le nombre de sollicitations de la CRESS depuis la crise covid, par exemple pour la préparation du « Business Act », démarche stratégique commune post-covid de l'Etat et de la Région. Au niveau national également l'ESS s'organise au travers de sa structure représentative, ESS France, créée en 2014.

Il y a eu une Secrétaire d'Etat à l'ESS, Olivia GRGOIRE, qui a notamment reconduit les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), outils particulièrement importants en milieu rural. L'ESS est désormais rattachée à Bercy, sans secrétariat d'Etat.

Il y a toutefois un Délégué ministériel, Maxime Baduel, mais ce n'est pas suffisant pour contribuer à faire entendre davantage la voix de l'ESS. Nous faisons des plaidoyers sur la nécessité d'intégrer davantage les acteurs de l'ESS au sein des politiques publiques, mais il y a encore des freins.



Des avancées peuvent être saluées, mais elles ne sont toutefois pas suffisantes compte tenu de toutes les raisons évoquées. L'ESS n'est toujours pas assez visible. Il faut pour cela réussir à parler d'une seule voix et ne pas se diviser.

L'ESS est en effet composée de plusieurs familles, chacune avec sa propre histoire et spécificité. Il faut les unir en trouvant un consensus. C'est là l'essentiel du travail de la CRESS, qui fait cependant avec les moyens limités qui sont les siens sur ce grand territoire qu'est le Grand Est.

On attend beaucoup de l'ESS, mais en quoi est-elle figure de proue et locomotive dans la transition écologique et le développement durable des territoires ?

Emmanuelle Beyer

C'est un vaste sujet dans la mesure où l'ESS est en elle-même déjà un facteur d'attractivité des territoires qui participe à leur valorisation. Le programme TRESSONS a déjà mis en évidence dans les études les possibilités de généralisation des initiatives intéressantes qui sont à pérenniser. On pourrait s'appuyer davantage sur la valeur ajoutée des territoires en accentuant les expérimentations, les initiatives sociales, en faisant de ces territoires des laboratoires. Les acteurs de l'ESS s'investissent énormément mais ça n'est pas toujours repris et mis en lumière par les collectivités.

Savoir-faire et faire savoir c'est toujours le même dilemme ?

Emmanuelle Beyer

Oui, cela reste un dilemme et il reste à faire un vrai travail d'acculturation des élus qui doivent devenir des ambassadeurs. Les acteurs ont des idées et des expériences à partager. Cela a été démontré au moment où a été évoquée l'histoire de l'ESS et les progrès générés.

Qui sont vos adhérents ? Quels sont les profils ?

Emmanuelle Beyer

Ce sont déjà toutes les têtes de réseaux de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations, entreprises commerciales de l'ESS), et quelques structures. C'est environ 70 adhérents. En lien avec la ruralité, il y a, par exemple, le réseau familles rurales et le crédit agricole présents aujourd'hui que l'on salue.

Comment envisagez-vous l'avenir et le développement de la CRESS ?

Emmanuelle Beyer

Il s'agit déjà d'accentuer toutes les actions menées. Quand on travaille dans l'ESS, le travail est intense. Je peux en attester puisque la Direction d'une coopérative d'activité et d'emploi exercée, en plus de la Présidence de la CRESS, demande un fort investissement en temps. La CRESS est de plus en plus outillée pour agir. Elle doit en faire profiter les acteurs de l'ESS ainsi que les pouvoirs publics. C'est le cas par exemple de son observatoire qui propose des données utiles à tous.

Pour rebondir sur les propos d'Anne-Marie Coupas, il faut intensifier le travail étroit entre les acteurs régionaux et nationaux pour proposer des outils fédérateurs de mesure de l'impact de l'ESS sur les territoires. On peut également citer le mois de l'ESS qui est orienté vers le grand public et qui se déroule au mois de novembre chaque année. L'action de sensibilisation vers les citoyens doit être intensifiée.

Pour la deuxième année consécutive la CRESS est présente sur la foire de Châlons avec son village de l'ESS qui s'installe le 5 septembre 2024, en présence de François Hollande. Autre événement important et régulier à signaler, le marché off de Strasbourg qui en est à sa 9^e édition.



QUESTIONS DU PUBLIC

Hervé MARESCHAL

Président de l'URSCOP Grand Est, Dirigeant d'une coopérative dans le BTP



Hervé Mareschal

L'ESS était nationale il y a 20 ans, elle est devenue plus territoriale et rurale. Il faut désacraliser le rapport entre l'argent et l'économie sociale. L'ESS c'est de l'économie, ce qui change c'est une gouvernance et des résultats qui sont partagés.

Les élus locaux s'y intéressent de plus en plus car ils ne peuvent pas tout faire seuls sur leurs territoires. Les têtes de réseaux doivent travailler main dans la main avec les élus locaux.

L'URSCOP était aux côtés de la région Champagne-Ardenne dès 2008 pour mettre en place des bourses d'émergence afin d'accompagner les reprises sous forme de coopératives en aidant à constituer le capital social nécessaire. Ceci, afin de répondre au problème du vieillissement des dirigeants des entreprises ainsi qu'aux difficultés de transmission et aux risques de destruction d'emplois associés.

Ces bourses ont permis de booster le mouvement et de sauver des emplois. Depuis 20 ans l'URSCOP progresse, elle est passée de 80 coopératives avec 1600 salariés à près de 5000 salariés aujourd'hui.

Avec cette transversalité et le lien avec les élus locaux, pour favoriser les coopératives, l'URSCOP propose que la bourse, qui était initialement de 3000€, puis 4000€, puisse être réévaluée à 5000€ pour aider les personnes qui participent à la création d'une SCIC ou d'une SCOP.

PRÉ-CONCLUSION

Marie-Claude BRIET-CLÉMONT

Présidente du CESER Grand Est

Laurent DEGROOTE

Président du CESER Hauts-de-France

Pierre ALLORANT

Président du CESER Centre-Val de Loire

Hugues VIDOR

Président de l'Union des Employeurs
de l'ESS (UDES), Conseiller du CESE



Laurent Degroote, vous disiez dans la presse que les territoires ruraux sont les pépites de votre région mais qu'ils ne sont pas suffisamment mis en valeur, c'est votre sentiment ?

Laurent Degroote

Oui les territoires ruraux sont un peu les territoires oubliés de la France. Quand on est dans des démarches de proximité on s'aperçoit que ce sont eux qui font la France, la France profonde, celle qui nous lie tous les uns aux autres. Il n'y a pas que les métropoles, les territoires ruraux ont des richesses, ce sont de véritables pépites par le lien humain qui réunit les personnes et par les capacités de construire demain. On a des outils pour pouvoir le faire à distance, après le covid-19 des personnes se sont installées en milieu rural. Il existe des possibilités économiques, touristiques ou sociales de tous ordres et il faut les cultiver.

Vous notez des avancées sur le plan économique, en revanche tout est à faire sur le plan touristique ?

Laurent Degroote

Oui il y a des territoires où rien ne se passe. Il y a des territoires où ça fonctionne bien de ce côté, il faut que les autres s'en inspirent. Il y a aussi des territoires avec un développement économique et d'autres qui disparaissent. On s'aperçoit que quand les personnes et acteurs travaillent ensemble, on rejoint ainsi l'ESS, alors on change les données et on réussit.

Comme le CESER Grand Est, vous organisez le Prix des solidarités rurales. Vous voyez de belles réussites, il n'y a pas de fatalité ?

Laurent Degroote

Ce que le CESER Grand Est fait depuis plusieurs années à travers ce prix, c'est l'occasion de pouvoir mettre en valeur des réussites de personnes, d'entreprises, d'associations, de communes... qui montrent qu'il n'y a pas de fatalité.

On a des exemples de réussite de revitalisation de communes qui n'avaient plus aucun commerce. On a un exemple de collectif d'habitants qui produit de l'électricité verte pour une plus forte indépendance énergétique. Il y a des diversités d'activités importantes.

Mais ce sont toujours des personnes qui portent les projets et qui réalisent leurs projets dans le cadre de l'ESS. Tout n'est pas facile pour autant, les activités dans l'ESS doivent aussi être gérées, ce qui demande d'avoir les bons outils. Vitamine T est une association qui fédère 33 entreprises d'insertion.

Cela représente 2000 personnes exclues qu'on accompagne dans leur réinsertion sociale et professionnelle. Ça fonctionne parce qu'on cherche toujours un modèle économique dans des niches rentables afin de ne pas être dépendants de fonds publics. Ce sont notamment des activités dans l'économie circulaire ou les services aux entreprises.

Quand on est dans une région avec une histoire industrielle et une forte culture du syndicalisme social, on a l'habitude de se parler et de travailler ensemble non ?

Laurent Degroote

C'est vrai, et il y a aussi une culture de patronat social ancienne qui était à l'origine des mutuelles. Initialement, c'était plutôt le patronat chrétien. Il y avait une démarche sociétale de personnes qui avaient envie d'agir pour les autres.

C'était souvent des dirigeants qui portaient du principe que la seule finalité ne devait pas être le gain d'argent mais aussi la redistribution des richesses. Cela a imprégné beaucoup de monde dans le Nord et explique que l'ESS se développe assez naturellement.

Réseau Entreprendre, dont j'ai été président après André Mulliez, a été créé dans le Nord. Il s'inscrit dans cette culture de partage de la richesse et de la valeur.

Quelle place faut-il donner à l'ESS dans les ruralités ? Comment agir collectivement pour réussir à opérer un changement d'échelle de l'ESS ? Ce sont des sujets sur lesquels le CESER Centre-Val de Loire a déjà beaucoup travaillé ?

Pierre Allorant

Oui, en effet, le CESER a déjà travaillé sur ce sujet avec sa section prospective, qui est dans l'ADN des CESER. D'abord sur « la ruralité à la croisée des chemins » avec des préconisations fortes, puis de manière assez originale en amont de la définition d'une nouvelle stratégie régionale de l'ESS.

Le Président a saisi le CESER pour une contribution avec des pistes pour cette stratégie, dans le cadre d'un travail flash. Les CESER savent aussi travailler dans des temps très courts. C'est un avis très court de 4 pages qui a été au lancement de la réflexion de la nouvelle stratégie.

À l'interface des deux, il y a la nouvelle thématique sur laquelle travaille la section prospective : comment donner envie à des jeunes de s'installer, de rester, de revenir dans les territoires ruraux après leurs études grâce à un nouveau modèle de développement plus inclusif, plus relocalisé.

En ruralité, les petites et moyennes villes qui maillent les territoires souffrent du manque de services publics, de services de santé, de commerces...

La section prospective avait établi 3 scénarios négatifs dans la continuité de la tendance démographique, dont 2 catastrophiques avec l'aggravation des effets du dérèglement climatique. Il y avait un scénario de résilience, de renaissance, qui se fondait en partie sur le développement de l'ESS pour répondre aux différents besoins et enjeux : santé, services de mobilité diversifiés, développer de l'emploi avec le tourisme... Un scénario optimiste qui demande un volontarisme politique fort.

Hugues Vidor, l'ESS un mouvement qui a du sens, qui représente une alternative crédible aux modes de production actuels ? Vous partagez les propos de ce matin ?

Hugues Vidor

Oui, tout à fait, mais je voudrais d'abord remarquer que l'invitation du président du CESE démontre la nécessité d'une bonne articulation entre les régions et le niveau national. Penser à inviter le CESE dans ce type de manifestation participe de cette volonté de coordination, de rencontre et de travailler à cette complémentarité.

En ce qui concerne l'ESS, je pense important de souligner que ce n'est pas juste une économie de la prévention et de la réparation, c'est aussi une économie innovante qui intervient dans un nombre de champs considérable.

Un citoyen rencontre au cours de sa journée de multiples réponses à ses attentes par des acteurs de l'ESS sous ses différentes formes. Différents grands groupes sont connus dans la coopération comme le groupe Up ou Enercoop, dans la mutualité avec la Macif, la mutualité française, le groupe VYV, mais aussi de plus petites structures dans l'aide à domicile avec l'ADMR, Adedom, le sport et l'animation, les centres sociaux... On voit bien que l'ESS est présente sur tous les territoires.

Elle a besoin d'être encore plus reconnue. Sa force n'est pas suffisamment affichée et affirmée, que ce soit en terme social ou en terme économique. En terme social, on voit les fractures à l'œuvre dans les territoires, la force de l'ESS est d'avoir des organisations et des projets qui participent du collectif et fabriquent de la démocratie quotidienne pour construire des projets partagés. La spécificité de l'ESS c'est le projet collectif. Ce n'est pas un homme, ce sont plusieurs personnes autour d'un projet commun avec des formes d'entreprises différentes comme supports au service de l'intérêt général et de nos concitoyens.

Mieux reconnue et soutenue, le sujet a rarement été au cœur des débats dans les dernières élections.

Hugues Vidor

Oui, mais nous progressons. Il y a eu une évolution institutionnelle avec la loi de 2014 reconnaissant l'ESS proposée par Benoit Hamon, nous avons eu aussi la loi sur le dialogue social de 2014 qui reconnaît l'UDES comme acteur mutli-professionnel du dialogue social dans le champ ESS. Au passage, il faut saluer l'action de Jérôme Saddier au niveau d'ESS France qui a permis la fusion d'ESS France avec les CRESS et plus récemment l'arrivée de Benoit Hamon, nouveau Président d'ESS France ce qui permet une plus grande lisibilité, avec une volonté de faire progresser la reconnaissance de l'ESS. Au niveau de l'UDES cette reconnaissance acquise au bout d'une mobilisation de 30 ans existe auprès des pouvoirs publics, des partenaires sociaux, des institutions et auprès des employeurs de l'ESS. L'UDES est présente dans nombre d'instances essentielles du dialogue social et de la formation professionnelle.

Par ailleurs sur le sujet de la communication, nous comptons dans nos adhérents, un syndicat d'employeur, le SNRL (Radios libres), qui a la capacité de mobiliser et donner à voir l'action de l'ESS dans sa dimension territoriale. Pour progresser, il faut aussi résoudre la question des moyens et de ce point de vue, il existe une forme de dissymétrie, de différence de traitement entre l'ESS et les autres formes d'économie. Par exemple avec la fiscalité et la taxe sur les salaires où des mesures de suppression ont été prises dans l'économie classique avec la suppression programmée de la CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), un impôt de production, mais cette réduction n'existe pas à ce stade dans l'ESS. Nous devrions avoir une révision de même proportion de la taxe sur les salaires. Autre exemple, L'UDES est mobilisée avec le mouvement associatif et ESS France sur la mise en place d'un Crédit d'Innovation Sociale qui serait le pendant du Crédit Impôt Recherche (7 mds €). Quand on parle de déshérence sur les territoires et de difficultés à innover, ce type de financement serait utile pour répondre à des attentes et lutter contre les déserts médico sociaux.

Il y a eu des avancées qui tiennent à l'institutionnalisation et à la capacité des acteurs à se rassembler. L'UDES et ESS France ont inscrit leur nom dans le paysage. Mais il reste encore à progresser afin que les 2,3 millions de salariés que représentent les 220 000 entreprises dans l'ESS soient mieux valorisées ainsi que les nombreux millions de bénévoles. Dans des périodes plus récentes, nous pouvons constater qu'un très bon travail a été réalisé avec Madame Olivia Grégoire en charge de l'ESS en tant que ministre. Des engagements forts ont été pris pour accompagner des projets en ruralité, sur la reprise d'entreprise, sur la lisibilité de l'ESS. Pendant la période covid, un travail étroit avec le Secrétariat d'Etat a pu avoir lieu. Pendant cette période, le gouvernement était dans le brouillard. L'UDES, ESS France et les têtes de réseau de l'ESS ont pu recueillir des informations utiles sur les territoires par l'intermédiaire des réseaux institués. Des réponses ont pu être apportées aux problèmes sur les territoires par le gouvernement et je pense notamment

à l'acheminement des équipements de protection individuels. Cependant il faut constater que le budget de l'ESS géré par Bercy se situe autour de 20 M€, ce qui est très insuffisant au regard de la force de l'ESS : 220 000 entreprises, 2,3 millions de salariés, 10% du PIB.

L'ESS demande des budgets à long terme. Beaucoup d'acteurs se disent victimes de l'absence de politiques publiques durables. La loi Hamon a permis de démontrer l'utilité mais les détracteurs disent que l'ESS ne progresse plus. Vous dites au contraire que l'ESS va progresser ?

Nous sommes ici car nous sommes engagés dans les institutions, dans les CESER, dans des organisations de l'ESS mais aussi auprès des pouvoirs publics, pour répondre aux attentes de nos concitoyens créer du lien, innover, développer des activités, permettre le développement de l'emploi. Nous partageons cette idée qu'il est indispensable de mieux reconnaître l'ESS. Il faut des fortes convictions pour faire avancer les sujets, mais on y arrive. Dans le médico-social l'aide à domicile par exemple, en se mobilisant entre acteurs de l'ESS pendant la période covid, nous avons réussi collectivement à faire en sorte que les dotations soient maintenues sans quoi aujourd'hui le champ médico-social aurait partiellement disparu. De façon essentielle, cela a permis le maintien pendant la pandémie et ensuite de l'accompagnement de publics vulnérables en situation d'handicaps, de personnes âgées en situation de perte d'autonomie. Cette forme d'exigence oblige à avoir des plaidoyers en concertation. C'est l'articulation trouvée entre l'UDES et ESS France pour pouvoir se positionner à la fois sur le champ du dialogue social et celui du dialogue civil, la conjugaison des deux permet de faire avancer les choses. Sur la question des parcours des salariés, sujet qui a été abordé ce matin, il faut rappeler qu'il existe 16 branches professionnelles à l'UDES qui négocient avec les organisations syndicales de salariés, construisent des politiques de rémunération, de formation, des parcours. Ce sont des vrais métiers ! Il est important d'avoir des syndicats d'employeurs, des organisations syndicales de salariés, des fédérations avec l'accompagnement de l'UDES, des CRESS et de l'écosystème... pour les petites structures. C'est en étant ensemble que l'on peut avancer pour construire l'avenir de l'ESS.

Marie-Claude Briet-Clémont

L'objectif du CESER Grand Est de jouer pleinement son rôle de laboratoire d'idées, d'animateur du débat public et citoyen, est aujourd'hui atteint. Les intervenants sont engagés, passionnés et passionnants. Il faut les remercier d'ouvrir des portes autour de sujets qui vont devenir des « utopies concrètes ». Le Conseil régional demande au CESER de rentrer dans le concret. Tout ce qui a été dit alimente le projet du CESER tourné vers la réussite des transitions justes. Le programme du CESER se structure autour de 3 grands fils rouges qui sont traversés par tout ce que l'on a pu entendre et grâce à l'alliance entre les 3 formes d'économie :

- Des politiques publiques régionales au service des ruralités attractives,
- Des politiques publiques visant à enrayer la fabrique de la pauvreté. On a vu comment, autour des enjeux de réduction de la pauvreté et des injustices, l'ESS est parmi les autres un des moteurs,
- Des politiques publiques au service de l'attractivité pour accompagner et fixer notre jeunesse sur nos territoires.

Merci pour toutes les interventions qui vont alimenter les travaux du CESER, parce que cette utopie concrète est sur le point de se réaliser. Bruno Minutiello pourra évoquer notre réflexion, qui est peut-être les prémices d'un travail, entre nos différentes instances, sur l'articulation entre l'ESS et l'économie de proximité dans les territoires, car c'est un sujet de fond qui est urgent et sur lequel nous pouvons aussi travailler dans des délais courts.

Le maître mot de ce jour est la coopération au service de la créativité. Pour cela, nous avons à mettre en œuvre le mot d'ordre des JO paralympiques « de la discorde à la concorde », fabuleusement incarné au niveau national, international, et pour nous en Grand Est, par celle que les journalistes ont appelé la légende Béatrice HESS, Présidente de la Commission Santé, solidarité, sport, jeunesse, qui regrettait de ne pas pouvoir être présente aujourd'hui et que je salue pour terminer.

CONCLUSION

Bruno MINUTIELLO
Conseiller régional du Grand Est, Délégué à l'ESS



Bruno Minutiello

La qualité des échanges et des valeurs montrées lors de ces deux tables rondes est à souligner. Merci au CESER Grand Est et à sa Présidente pour cet exercice et la démonstration réussie du rôle du CESER lors de cette séquence purement exceptionnelle. Cette séquence fait suite à l'anniversaire des 10 ans de la loi ESS de 2014. C'est un moment qui permet de s'arrêter pour regarder dans le rétroviseur ce qui a été fait.

L'ESS existe depuis de nombreux siècles, pourtant il a fallu attendre 2014 pour légiférer sur l'ESS. Il faut sortir d'une ESS qui serait gérée uniquement par les Régions. Elle doit l'être à tous les niveaux : les départements, les intercommunalités et les communes. L'ESS c'est une économie vivante, qui évolue comme le font toutes formes de vie. Elle évolue beaucoup et il va donc falloir continuer à accompagner son évolution. Nous avons beaucoup parlé de coopération et ce qu'a dit Charlotte Siney sur la naissance de l'ESS dans la douleur est très juste. Elle a souvent été une réponse à une douleur de société, et ce n'est pas sans raison si l'ESS est au cœur des ruralités, car elle est aujourd'hui une réponse aux douleurs ressenties dans nos ruralités.

Dans la deuxième partie, à la question : « l'ESS comme réponse aux enjeux d'aujourd'hui pour construire les ruralités de demain ? » la réponse est : oui bien évidemment, mais pas seulement l'ESS. La définition de l'ESS est difficile car elle évolue très vite et il faudra donc, peut-être, la redéfinir. Elle est présente dans tous les secteurs : industrie, agriculture, commerce... Ce qu'il faut remettre au centre c'est que l'ESS fait partie de l'économie de proximité tout comme l'artisanat et le commerce.

Chaque secteur alimente une partie de l'ESS. Chacun des acteurs dans ces activités dispose d'une parcelle des éléments qui permettent de faire société, de construire une responsabilité collective dans nos ruralités. La Région prend toutes ses responsabilités car comme cela est prévu dans les articles 6 et suivants de la loi de 2014, la Région est présente dans les conférences territoriales, dans la gouvernance unie de l'ESS, dans le financement des différentes structures d'accompagnement. Mais il va falloir aller plus loin et se réinventer. La Région doit faire preuve d'agilité pour réussir à suivre la vitesse d'évolution de l'ESS. C'est souvent à ce niveau que nos institutions de grande taille comme la Région connaissent des difficultés. La Région prendra toute sa responsabilité à travers le pacte des ruralités dans lequel l'ESS a une place importante et qui montre l'engouement des élus et du Président Franck Leroy pour l'inscrire comme un élément fort du développement de nos ruralités. Pour conclure, Madame la Présidente, vous avez émis une idée il y a quelques jours. La Région va continuer à travailler sur ce sujet de manière bicéphale, il faut continuer à conserver cette dualité partenariale Conseil régional/CESER, dans laquelle chacun a sa place pour faire grandir notre région. La Région Grand Est et son Président Franck Leroy ont confirmé leur volonté de continuer à soutenir l'ESS. Vous pouvez compter sur le Conseil régional.



CESER

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Grand Est



Strasbourg

1 Place Adrien Zeller
67000
03 88 15 68 00

Châlons-en-Champagne

5 rue de Jéricho
51037
03 26 70 31 79

Metz

Place Gabriel Hocquard
57036
03 87 33 60 26



www.ceser-grandest.fr



[company/ceser-grand-est](https://www.linkedin.com/company/ceser-grand-est)



[@cesergrandest](https://twitter.com/cesergrandest)



[@cesergrandest](https://www.facebook.com/cesergrandest)